

VIDE CHAMBRE D'ENFANT

Dimanche 24 novembre 2019
Salle Polyvalente des Fins



Vêtements, jeux, jouets, matériel de puériculture, décoration, consoles, livres, mobilier enfant, jeux d'extérieur, vélos, véhicules à pédales etc...

Buvette et petite restauration sur place

Entrée gratuite Ouverture au public de 8h00 à 17h00

Organisé par l'Association de parents d'élèves « Les Grands Bichet »

Exposants (réservé aux particuliers) :
4 € / emplacement (1m20) + table : 1€.
Installation dès 7h00

Renseignements et inscriptions :

<http://primairebichet.canalblog.com> ou 06 77 07 28 16.



Association les Grands Bichet
« Vide Chambre d'Enfant »

Dimanche 24 novembre 2019 à la salle Polyvalente des Fins.

Dans le cadre du vide-chambre d'enfants, est autorisé à la vente, le matériel d'occasion suivant : vêtements, jeux, jouets, matériel de puériculture, décoration, consoles, livres, mobilier enfant, jeux d'extérieur, vélos, véhicules à pédales etc...

Attention : nombre d'emplacements limité !

Installation dès 7h00 – Ouverture au public de 8h00 à 17h00.

Buvette et petite restauration sur place.

4 euros / emplacement d'1m20 – 1 euro la table.

Inscription à retourner à l'adresse suivante : Mme Viennet – 1 rue Les Chesnières – 25500 Les Fins.
ou à déposer dans la boîte aux lettres « Les Grands Bichet » sous le panneau d'affichage vers la cantine.

ATTESTATION - INSCRIPTION à retourner avant le jeudi 14/11/2019

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél portable :
Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° par (joindre une copie)
Délivrée le

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Je joins ma copie de pièce d'identité et mon règlement par chèque à l'ordre des Grands Bichet,

Nombre d'emplacements (1m20) : x 4 euros =

Nombre de tables : x 1 euro =

Total à régler à l'inscription : €

Fait à le

Signature

Attestation devant être envoyé à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation